



NEWSLETTER RH DES UNITÉS

ÉDITION N°64 DU 16 MAI 2025



ACTUALITÉS RÉGLEMENTAIRES

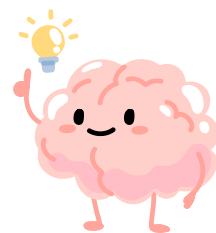
Décret du 02 mai 2025 sur les fonctionnaires stagiaires

A été publié au Journal officiel le décret n°2025-402 du 2 mai 2025 qui a modifié **certaines dispositions applicables aux fonctionnaires stagiaires à compter du 5 mai 2025.**

Désormais, la nomination en tant que fonctionnaire stagiaire **peut être reportée à la demande de l'intéressé en raison de son état de santé** s'il produit un certificat médical d'un médecin agréé. Un report peut également être demandé par le fonctionnaire stagiaire si l'intéressé, résidant hors du territoire métropolitain, justifie de **difficultés d'installations liées à sa situation personnelle ou familiale**. Dans les deux cas, ce report ne peut excéder une année.

Par ailleurs, **la période de congé parental entre en compte, lors de la titularisation, désormais pour l'intégralité de sa durée** (au lieu de la moitié), dans la limite de 5 ans, dans le calcul des services retenus pour l'avancement et le classement.

Enfin, **le fonctionnaire stagiaire peut obtenir un congé sans traitement afin d'élever son enfant pour les enfants de moins de 12 ans** (au lieu de 8 ans).



Sélection professionnelle IEHC

Le décret n° 2024-525 du 7 juin 2024, introduit une nouvelle voie d'avancement permettant aux ingénieurs d'études de classe normale (IECN) d'accéder au grade d'ingénieur d'études hors classe (IEHC) via le passage d'un examen de sélection professionnelle. Cet examen vient en complément de la possibilité d'accéder à ce grade par la voie de l'avancement au choix (proposition du directeur d'unité dans le cadre de la campagne de dossier annuel).

Au total, deux campagnes nationales de sélection professionnelle IEHC seront organisées en 2025. Les résultats de la première campagne n'intervenant pas avant le lancement de la seconde campagne, il est conseillé aux agents candidatant à la première campagne de s'inscrire également à la seconde (fin mai à fin juin 2025) pour maximiser leur chance de réussite.

Consultez **le site Carrière du CNRS** pour retrouver toutes les informations disponibles !



ACTUALITÉS DU CNRS

Doctorants 80 PRIME

Les lauréats des bourses 80 PRIME ont été contactés par les instituts. Il convient désormais de publier les offres associées afin de recruter les futurs agents au **1^{er} octobre 2025**.

Pour rappel :

- Les offres doivent être déposées sur le [Portail Emploi du CNRS](#) pour 3 semaines minimum
- Audition des candidatures dans la cible de façon collégiale
- Sélection des candidats dans le respect des principes de transparence et d'égalité de traitement des candidatures
- La rémunération est fixée à 2200€ brut mensuel
- Dépôt de la demande de recrutement sur l'application Webcontrat/Canope
- Le recrutement est financé sur SE ou RP pour l'intégralité du contrat
- Prise de fonction au 1^{er} octobre 2025. *En cas de report, un argumentaire détaillé devra nous être retourné pour étude.*



[Maëva HOCINE](#)

Rappel campagne de mobilité de printemps 2025

La campagne de mobilité de printemps est ouverte jusqu'au 02 juin 2025 pour les candidats. Les entretiens pourront se faire jusqu'au 04 juin 2025. Les offres sont consultables sur le [Site du CNRS dédié à la mobilité](#) et le [Portail Emploi](#).

Les candidatures doivent obligatoirement être déposées via le Portail Emploi.

Nous vous invitons à consulter régulièrement les offres à pourvoir car de nouvelles offres peuvent être ajoutées au fil de l'eau.

Retrouvez plus d'informations sur le [site Carrière du CNRS](#)



[Maëva HOCINE](#)

Campagne de concours externes

En DR14, 19 postes seront affichés dans le cadre de la campagne de concours externes.

Les inscriptions auront lieu du 10 juin au 10 juillet 2025.

Consultez le [Site Carrière du CNRS](#) pour connaître les modalités de la campagne et consultez les offres à l'ouverture de la campagne !



[Maëva HOCINE](#)

Suivi et titularisation des IT stagiaires

Nous vous rappelons que les rapports à mi-parcours des IT stagiaires recrutés entre le 1^{er} décembre 2024 et le 1^{er} janvier 2025 **sont à envoyer à votre gestionnaire RH en délégation, entre le 31 mai et le 30 juin 2025** (en fonction de la date de prise de fonction).

N'hésitez pas solliciter le SRH, pour toute alerte et afin de vous accompagner dans la rédaction du rapport.

Rappel sur la campagne du dossier annuel 2025

La campagne des dossiers annuels est ouverte jusqu'au 26/06/2025.

Nous vous rappelons les différentes phases (*chaque phase ayant ses propres échéances*) :

- **Jusqu'au 6 juin** : entretiens, rédaction des dossiers, signature électronique des dossiers par les RE et les DU et établissement des bordereaux de proposition par le DU dans SIRHUS
- **Jusqu'au 13 juin** : signature des dossiers par les agents
- **Jusqu'au 26 juin** : finalisation des bordereaux de proposition (signature par le DU)

[Retrouvez plus d'informations sur l'intranet du CNRS !](#)



[Maëva PANEGOS](#)



[Sylvie GUILLERME](#)

ACTUALITÉS DU SRH



Bienvenue à nouveau à Marie-Thérèse FUNCH qui a réintégré le pôle Gestion des Ressources Humaines depuis le 1er mai 2025.



Marie-Thérèse FUNCH



Le barème de la composante Technicité et Expertise de l'IFSE a été revalorisé à compter du 1er janvier 2025. Les rappels seront effectués sur la paie de mai



Nous vous rappelons que pour alimenter le CET, un minimum de 20 jours de congés annuels doit être pris dans l'année. Les congés annuels 2025 posés en janvier 2026 ne seront pas pris en compte dans ces 20 jours.

Lancement des entretiens nouveaux entrants 2025

Dans le cadre du suivi des nouveaux entrants, le SRH organise des entretiens visant à évaluer les conditions de l'intégration et perspectives. Les agents concernés seront contactés directement par mail afin de se voir proposer une date d'entretien d'ici l'été.



MOBILITÉ INTERNE DE PRINTEMPS

du 30 avril au 02 juin 2025

JOURNÉE DES NOUVEAUX ENTRANTS

le 05 juin 2025

CONCOURS EXTERNES

du 10 juin au 10 juillet 2025

